

# Structures d'investissement et reporting CRS/FATCA

## Quels risques pour le client et pour la banque ?

## Quelles décisions de structuration légales pour optimiser le reporting ?

**Latifa Tabia,**

Experte en fiscalité opérationnelle et structuration, Luxembourg



Latifa Tabia accompagne des clients internationaux dans la gestion de leurs enjeux fiscaux complexes, avec une expertise pointue sur FATCA, CRS, DAC6, QI, FASTER et Pillar 2. Ex-Head of Operational Tax & Advisory chez Forvis Mazars, elle a également développé une solide expérience au sein de grandes institutions financières telles que Société Générale et Natixis Wealth Management, où elle a dirigé des équipes de fiscalité opérationnelle et supervisé la conformité d'entités au Luxembourg, en Suisse et à Monaco. Diplômée de l'Université Panthéon-Assas et de l'Université Panthéon-Sorbonne en ingénierie juridique et fiscale du patrimoine, elle est également titulaire de la qualification fiscale luxembourgeoise (cycle A et cycle B)

### LES ERREURS RELATIVES AUX OBLIGATIONS DÉCLARATIVES EN MATIÈRE DE CRS / FATCA

**L'erreur consistant à croire que le fait de reporter dans une juridiction étrangère dispense de l'analyse de classification CRS au niveau de la structure concernée :** en quoi cette distinction fondamentale est-elle à l'origine de nombreuses non-conformités involontaires ?

### La méconnaissance des obligations multiples en matière de CRS et FATCA des structures d'investissement transfrontalières complexes

- À quel niveau ces obligations s'attachent-elles réellement : fonds, entité de gestion, investisseurs ?
- Exemple : partnership international investi dans un fonds réglementé – obligations au niveau du GP et non uniquement du fonds.

### Les erreurs de classification fréquentes qui entraînent des erreurs de reporting

- Comment expliquer la confusion récurrente entre FI et NFE ? Exemple : holding d'investissement avec substance limitée qualifiée à tort de NFE passive alors qu'une classification FI peut s'imposer sous CRS.

### Pourquoi observe-t-on des remontées d'informations incomplètes ou incohérentes dans les structures multi-entités ?

- Exemple : véhicules d'investissement avec holdings intermédiaires générant des chaînes de reporting multiples et des erreurs sur l'identification des bénéficiaires effectifs.

### Quels sont les principaux risques CRS/FATCA identifiés selon le type de structure ?

- Holdings d'investissement : risque de mauvaise classification CRS
- Structures multi-véhicules : défaut d'alignement des chaînes de reporting
- Trusts avec pluralité d'intervenants : répartition floue des obligations déclaratives

### EVITER LES RISQUES DE REQUALIFICATION ET LES CHAINES DE REPORTING COMPLEXES

**Pourquoi intégrer CRS, FATCA et DAC6 dès la structuration permet de réduire les risques de requalification et d'éviter des chaînes de reporting complexes ?**

- Comment chaque décision de structuration (juridiction, véhicule, gouvernance) influence-t-elle :
  - le périmètre déclaratif,
  - la charge opérationnelle future,
  - le profil de risque global ?

- En quoi la conformité proactive devient-elle un outil de sécurisation fiscale et réputationnelle dans un environnement international de plus en plus transparent ?

### Le risque de remise en cause de la classification CRS/ FATCA (FI vs NFE) en raison de l'incohérence entre la substance, la gouvernance et le business rationale de la structure

- Interaction entre fiscalité internationale, substance, gouvernance et business rationale
  - Qu'entend-on par substance réelle et comment doit-elle être démontrée ?
  - Comment assurer une gouvernance cohérente et alignée avec l'activité économique réelle ?
  - Pourquoi le business rationale doit-il être formalisé et documenté ?

### POSITIONNER LE REPORTING AU BON NIVEAU JURIDIQUE ET OPÉRATIONNEL

**Reporter ou ne pas reporter (légalement) ? Comment positionner le reporting au bon niveau juridique et opérationnel ?**

- La question est-elle réellement d'éviter le reporting ?
- Pourquoi certaines structures permettent-elles un reporting unique et cohérent, tandis que d'autres génèrent des chaînes multiples sources de complexité administrative ?
- En quoi la réflexion ex ante sur « qui reporte » permet-elle d'optimiser la charge administrative sans enfreindre les règles CRS/FATCA ?
- **Principes clés du design déclaratif**
  - Quelles sont les entités déclarantes potentielles ?
  - Quand et comment centraliser le reporting ?
  - Comment éviter les doublons et incohérences ?
  - Pourquoi et comment documenter les choix de classification ?
- **Illustrations**
  - Comment choisir la juridiction la plus efficace déclarativement sans altérer la substance économique ni le business rationale ?
  - En quoi les différents véhicules juridiques présentent-ils des niveaux de transparence et d'exposition CRS/FATCA distincts ?

## Structures d'investissement et reporting CRS/FATCA

## Informations pratiques

## Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11  
 par e-mail: info@academyfinance.ch  
 par courrier: Academy & Finance SA,  
 3 rue Neuve-du-Molard  
 CH-1204 Genève  
 www.academyfinance.ch

## Lieu de la conférence

Hôtel Président  
 47 quai Wilson, Genève

## Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 27 mai après-midi.

## Prix

620 CHF (+ TVA 8.1%)  
 Inscriptions supplémentaires de la même  
 société : -50%

## Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de  
 crédit. Le montant facturé sera débité dès récep-  
 tion des informations relatives à la carte. Dans tous  
 les cas, une facture vous sera transmise par email.

## Annulation

Les annulations reçues avant le 20 mai 2026  
 seront remboursées à hauteur de 100%. Les  
 annulations reçues après le 20 mai ne seront  
 pas remboursées. Pour être prise en compte,  
 toute annulation doit être formulée par écrit  
 (email, courrier ou télécopie) avant la conférence.  
 Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou  
 par fax avant la conférence, le montant total de  
 l'inscription sera dû. Un remplacement est admis  
 à tout moment. Il doit être communiqué par écrit  
 avant la conférence.

## Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Structures d'investissement et reporting CRS/  
 FATCA" le jeudi 28 mai 2026.

Je participerai :  en présentiel  online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1<sup>ER</sup> INSCRIT

Prénom et nom .....

Fonction .....

E-mail.....

2<sup>ÈME</sup> INSCRIT (-50%)

Prénom et nom .....

Fonction .....

E-mail.....

Société.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél ..... Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire  Mastercard  VISA

N° de carte: \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom du détenteur de la carte .....

Date .....

Signature .....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.